

LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES SANS ABRI ET SANS CHEZ SOI ET DES PERSONNES EN SEJOUR IRREGULIER : PREMIERS RESULTATS

Ingrid Schockaert en Ides Nicaise

Introduction

Tant les autorités belges que l'Union européenne accordent beaucoup d'attention au développement des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale. Dans ce contexte, un certain nombre d'outils ont été développés. L'enquête européenne sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC) est le plus important pour la connaissance de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et pour le monitoring des évolutions dans une perspective nationale et européenne. Et pourtant, il y a encore des questions critiques à propos de l'usage de ce type de sources de données pour la construction d'indicateurs sur les conditions de vie et pour les indicateurs de pauvreté en particulier.

Un objectif important de notre recherche était de faire une analyse des causes de la non- ou sous-représentation de groupes particuliers dans l'enquête EU-SILC et des conséquences possibles sur la représentativité des résultats de l'enquête. La non- ou sous-représentation de groupes est à mettre en lien avec la méthode utilisée pour constituer l'échantillon, la prise de contact avec les répondants et l'obtention de leur collaboration. De plus, des répondants peuvent décrocher en cours d'entretien et s'il s'agit d'une étude au cours de laquelle les répondants sont interrogés à différents moments, ils peuvent aussi abandonner en cours de processus. Enfin, les

questionnaires sont conçus en fonction de la moyenne des ménages ce qui fait que d'importants aspects de la situation de vie de sous-groupes déterminés ne font pas l'objet de questions. Le Service de lutte contre la pauvreté¹ et la Politique scientifique fédérale (BELSPO)² ont commandé une étude pour tenter de combler ces lacunes, comme prévu dans le Plan fédéral de lutte contre la pauvreté³. La recherche comporte plusieurs parties : une étude des non-réponses et des pertes dans le panel EU-SILC, un inventaire des groupes non inclus dans l'enquête EU-SILC, une adaptation du questionnaire et une enquête pilote auprès de deux groupes de 'pauvres cachés'.

Certains groupes dont le risque de pauvreté est élevé sont d'emblée exclus de l'échantillonnage. Outre la sous-estimation du taux de pauvreté (14,8%), ceci peut conduire les responsables politiques à prendre des mesures sur la base de données qui donnent une image fautive ou tronquée de la réalité.

Les personnes sans abri et sans chez soi et les personnes en séjour irrégulier par exemple sont exclues de l'enquête EU-SILC. En effet, en Belgique, la Direction générale Statistique et information économique du SPF Affaires économiques (connu précédemment sous la dénomination d'Institut national des Statistiques) se base sur le registre de la population pour enquêter auprès d'un échantillon de la population, lors d'un entretien face à face. C'est la raison pour laquelle une enquête adaptée à ces deux groupes se justifie tout à fait. L'enquête a été réalisée (en concertation avec la DGSIE), par le HIVA avec la collaboration du bureau d'enquête IPSOS. La note présentée ici se limite à la partie de la recherche relative à cette enquête complémentaire. L'enquête a été réalisée au printemps 2010 auprès de 275 personnes sans abri et sans chez soi et 170 personnes en séjour irrégulier. Au moyen d'un questionnaire adapté, et en collaboration avec des organisations de terrain afin d'entrer en contact avec ces groupes, une enquête a été menée sur leurs revenus, la composition de leur ménage, leur participation au marché de l'emploi, leur situation de logement, leur santé et des aspects liés à l'intégration sociale. Dans cette note, nous donnons un aperçu du profil des personnes sans abri et sans chez soi et des personnes en séjour irrégulier tel qu'il ressort des entretiens.

Soyons clairs, il ne s'agit ici que d'un aperçu des conditions de vie de ces groupes de population – une analyse détaillée des données dépasse le cadre de la recherche. En outre, nous ne pouvons oublier que nous avons, via des quotas, essayé d'atteindre la plus grande partie possible des populations cibles mais que nous ne disposons pas d'un échantillon non-biaisé. Les jeunes, les hommes et les personnes étrangères en provenance d'Europe de l'Est, d'Asie et d'Amérique latine sont probablement sous-représentés dans notre échantillon. Nous ne nous

¹ www.luttepauvreté.be

² www.belspo.be

³ http://www.mi-is.be/be_fr/02/federaal%20plan%20armoedebestrijding/index.html

prononçons donc pas sur le caractère significatif des mesures statistiques, qui doivent plutôt être considérées comme préliminaires. Voici quelques sources de déformation, à titre d'exemple :

- le fait qu'il est très difficile d'atteindre les personnes en séjour irrégulier et les personnes souffrant d'assuétude ;
- le fait que la plupart des répondants ont été contactés par des organisations de terrain (ce qui fait que les plus autonomes et les personnes les plus exclues ne sont pas atteintes) ;
- les barrières de langue (vu que souvent nous ne savions pas quelle était la langue maternelle du répondant, nous n'avions pas toujours l'interprète approprié sous la main, ce qui mettait fin au contact).

Dans la section 1, nous décrivons les personnes sans abri et sans chez soi selon leur profil démographique, la situation du logement, leurs revenus, leur participation au marché de l'emploi, leur profil scolaire et de santé. Dans la section 2, nous présentons ces caractéristiques pour les personnes en séjour irrégulier. Quand c'est possible, nous distinguons les hommes et les femmes.

Remarque préalable: l'analyse proposée dans cette note s'appuie sur un output statistique produit par le HIVA, exclusivement en néerlandais, c'est la raison pour laquelle les titres dans les figures sont en néerlandais dans cette publication.

1. Aperçu des conditions de vie des personnes sans abri et sans chez soi

1.1. Le profil démographique des personnes sans abri et sans chez soi dans l'échantillon

Dans notre échantillon, nous avons 61% d'hommes et 39% de femmes. La part de femmes était au-dessus de la valeur que nous attendions sur la base d'informations disponibles via d'autres sources.

Tableau 1. L'âge des personnes sans chez soi et sans abri dans notre échantillon

	<i>Minimum</i>	<i>25ème percentile</i>	<i>Médian</i>	<i>Moyenne</i>	<i>75ème percentile</i>	<i>Maximum</i>
Hommes	18	29	41	39.84	48	80
Femmes	18	27	38	37.53	46	66
Total	18	28	39	38.95	47	80

Les hommes dans l'échantillon avaient entre 18 et 80 ans, la moyenne d'âge était de pratiquement 40 ans. La moitié d'entre eux avaient entre 29 et 48 ans. L'âge des femmes se situait entre 18 et 66 ans. La moitié se situait entre 27 et 66 ans, l'âge moyen était de 37,5 ans.

Tableau 2. Composition de ménage des personnes sans chez soi et sans abri dans l'échantillon

	<i>Isolé</i>	<i>2 personnes</i>	<i>3 personnes</i>	<i>Plus de 3 personnes</i>
Hommes	86.3	5.3	0.6%	7.8%
Femmes	58.8%	25.2%	9.3%	6.7%
Total	78.9%	13.1%	2.5%	5.5%

La toute grande majorité des répondants étaient des personnes seules. Ceci est vrai aussi bien pour les hommes que pour les femmes, mais la part de sans abri isolés est bien plus grande chez les hommes que chez les femmes (86,3% chez les hommes contre 58,8% chez les femmes). Les ménages de deux personnes sont moins fréquents chez les hommes (5,3%) alors qu'un quart des femmes vit dans un ménage de deux personnes. Le reste (8% de l'échantillon total) vit dans un ménage de plus de deux personnes. C'est le cas pour 16% des femmes et 8,4% des hommes.

Au total, 14,9% des répondants ont des enfants qui vivent dans le même ménage. Chez les hommes, ce pourcentage reste limité à environ 4%, mais chez les femmes il monte jusqu'à 31,7% ! En d'autres mots, la plupart des femmes non isolées vivent avec leurs enfants.

1.2. Le logement des personnes sans abri et sans chez soi dans l'échantillon

La plupart des répondants ont été contactés dans une institution (presque 83%); nous avons rencontré quelques personnes qui passaient la nuit dans un logement, sans frais et presque 15% qui vivaient dans la rue⁴. Les contacts avec les femmes se sont davantage concentrés dans une institution que les contacts avec les hommes.

Tableau 3. La situation de logement des personnes sans chez soi et sans abri dans notre échantillon

	Institution	Logement	Dans la rue
Hommes	78.5%	4.0%	19.6%
Femmes	89.7%	0.5%	10.8%
Total	82.9%	3.2%	14.8%

La Figure 1 montre que la plupart des répondants dans une institution y séjournent déjà depuis entre 3 mois et 2 ans. Un tiers y séjournait déjà depuis plus de 6 mois. La plupart y passent chaque nuit (88,1%) et 9,2% logent de 4 à 6 fois par semaine dans une institution. Nous signalons cependant que le nombre de répondants qui séjournent dans une institution est probablement surévalué vu que ces personnes sont plus facilement joignables que celles qui ne séjournent qu'occasionnellement dans une institution⁵. Des études internationales suggèrent que la toute grande majorité (jusqu'à 4/5) des sans abri sort vite de cette situation et n'y retourne pas.

La toute grande majorité des personnes sans abri et sans chez soi (85%) paie pour passer la nuit ; pour 80%, il s'agit d'un montant de moins de 27 euros. Environ 30% des répondants disent travailler ou bricoler en échange d'une nuit, librement ou non.

⁴ Lors de l'interview, les répondants ont eu la possibilité de répondre, outre les situations de logement définies ("dans une institution", "dans un logement", "dans la rue"), "autres" situations de logement. Lorsque cette option était donnée, il s'agissait toujours d'un hébergement temporaire dans un immeuble ou un autre lieu couvert, ou encore chez des amis. Ils ont été classés dans la catégorie "logement" ou "dans la rue".

⁵ Cela a à voir avec l'approche dite du 'stock sampling' : supposons que toutes les enquêtes ont eu lieu dans une institution un jour au hasard dans une année, et que tous les hôtes présents ont été interrogés: celui qui est resté toute l'année dans l'institution a 365 chances sur 365 d'être dans l'échantillon, tandis que celui qui n'a séjourné qu'un jour n'a qu'une chance sur 365 d'y figurer.

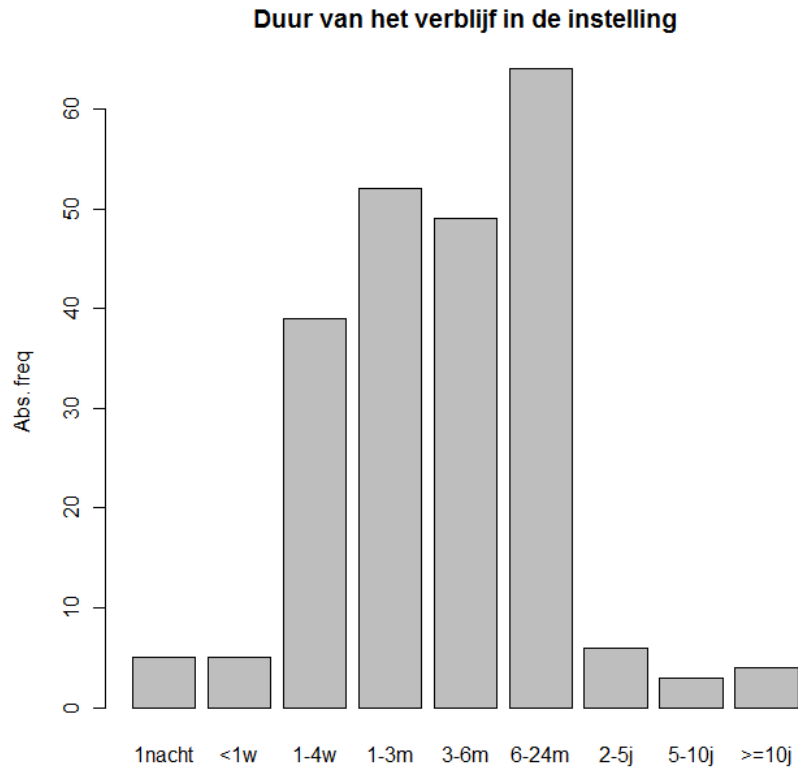


Figure 1. Durée du séjour dans une institution pour les personnes sans chez soi et sans abri.

La situation de logement des personnes sans abri hors institution est fort diversifiée⁶. Le tableau 4 montre qu'environ un tiers séjourne dans un immeuble abandonné, un tiers dans la rue, en-dessous d'un pont ou dans un parc et un tiers occasionnellement chez des amis ou de la famille. Le reste trouve refuge dans des caves, des parkings, des halls d'entrée, des métros, des gares ou des centres commerciaux. Ces lieux sont relativement fixes. Environ 20% séjournent depuis au moins 1 an à la même place et presque 60% depuis au moins un mois.

⁶ Pour augmenter l'effectif, nous analysons la situation de logement des personnes sans abri sans titre de séjour légal avec celle des autres personnes sans abri.

Tableau 4. Lieux où les personnes sans abri ont passé la nuit précédente

<i>Lieux</i>	<i>%</i>
Cave, grenier, parking	5 (8.3%)
Hall d'entrée	2 (3.3%)
Immeuble vide	15 (25%)
Métro, gare, magasin	8 (13.3%)
A la rue, sous un pont, parc	16 (26.6%)
Autres (souvent amis ou famille)	14 (23.3%)

Le tableau 5 montre que seulement un peu plus de la moitié de ces personnes sans abri ont accès à l'eau potable, et encore moins peut obtenir de l'eau chaude. La moitié a accès aux toilettes, tandis que moins d'un tiers a accès à un lieu pour se laver.

Tableau 5. Accès aux équipements de base des personnes sans abri

<i>Equipements</i>	<i>Accès</i>
Point d'eau potable	53%
Boisson chaude	35%
WC	50%
Lavabo ou douche	31%

Lorsque nous leur demandions pourquoi ils ne se rendaient pas ou rarement dans un centre d'accueil, ils répondaient : par manque de place (26%), à cause du prix trop élevé (18%) ou à cause d'une mauvaise expérience (16%). D'autres ont expliqué que le règlement ne leur convenait pas, que les animaux n'étaient pas admis ou qu'ils préféraient la rue à une institution. Ces dernières raisons n'ont jamais été données par des personnes sans abri en séjour irrégulier. « Autres raisons », parmi lesquelles des conflits ou la peur d'une expulsion du pays, est aussi une réponse fréquente (33%)⁷.

1.3. Le revenu des personnes sans abri et sans chez soi

La figure 2 montre la répartition du revenu total de la famille⁸. Nous voyons que cette répartition a une forme bimodale avec une concentration de répondants ayant un revenu mensuel très bas, en-dessous de 200 euros et une concentration de répondants ayant un revenu entre 800 et 1000

⁷ Les répondants peuvent citer différentes raisons.

⁸ Nous basons notre analyse sur la question concernant le revenu total du mois précédent. Nous avons montré dans le chapitre 6 que cette question contient moins de réponses manquantes et avait pour résultat un revenu moyen plus élevé que le revenu mesuré sur base de la somme des revenus issus de différentes sources.

euros. La partie de la population ayant un revenu de plus de 1000 euros est limitée : la moitié des répondants a un revenu en-dessous de 790 euros par mois et plus des trois quarts un revenu de moins de 1000 euros (Tableau 6).

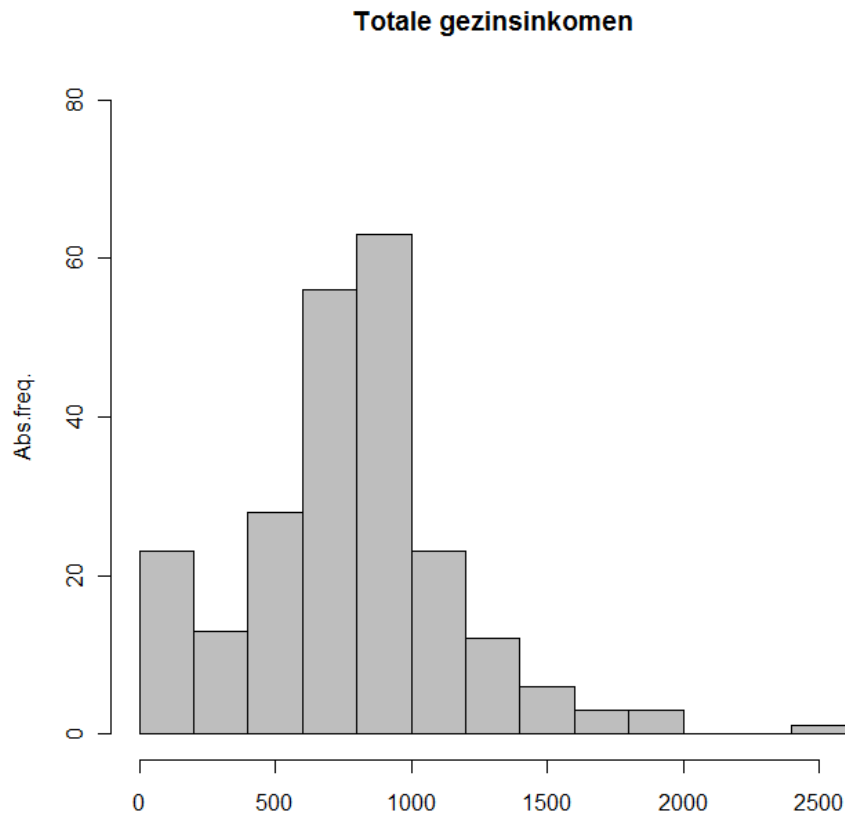


Figure 2. Répartition des revenus des personnes sans chez soi et sans abri.

La figure 3 montre que la répartition des revenus des femmes et des hommes est fort semblable. Les femmes se situent cependant moins que les hommes dans les catégories de revenus extrêmement bas. Le seuil pour les 25% des revenus les plus bas est nettement plus haut chez les femmes que chez les hommes (632 euros contre 495 euros) (tableau 6).

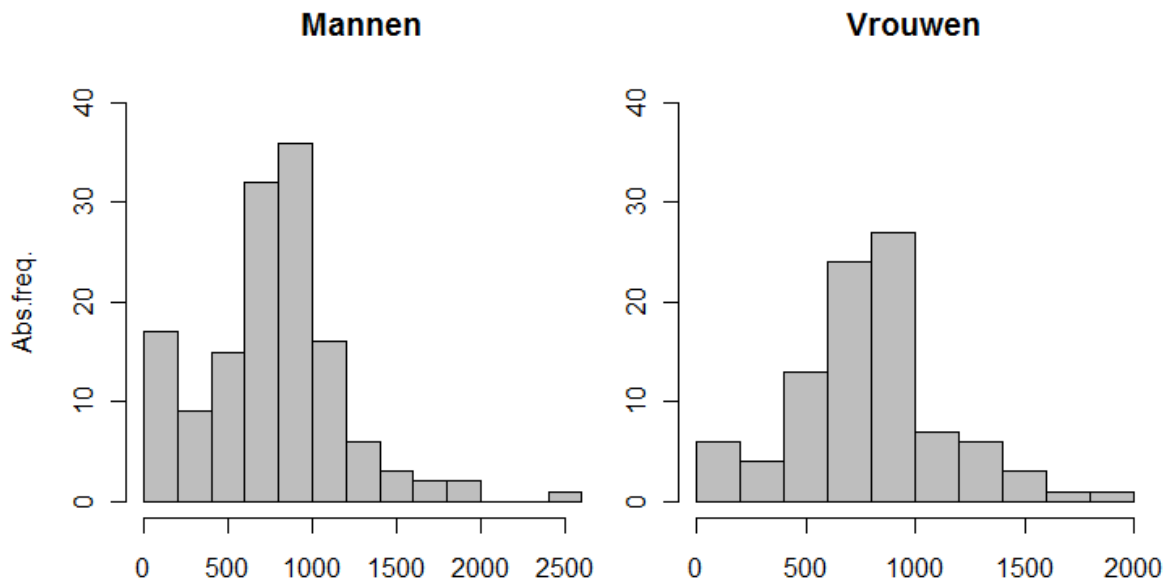


Figure 3. Répartition des revenus des personnes sans chez soi et sans abri, par genre

La figure 4 donne la composition du revenu du ménage. Cette analyse est basée sur la question relative aux différentes sources de revenus et se limite aux répondants qui disent bénéficier d'un revenu provenant d'au moins une des sources mentionnées⁹. Du plus foncé au plus clair, les bâtonnets indiquent la part du revenu du travail, des allocations, des 'transferts'¹⁰ et d'autres sources mentionnées par le répondant. Nous analysons ces données en lien avec le niveau du revenu du répondant.

⁹ Seuls les répondants qui ont donné une réponse à la question concernant *toutes* les sources ont été pris en compte dans l'analyse.

¹⁰ Les transferts sont ici définis comme les transferts financiers de la famille ou des amis.

Tableau 6. Répartition des revenus des personnes sans chez soi et sans abri par genre

	<i>Min.</i>	<i>1er quartile</i>	<i>Médian</i>	<i>Moyenne</i>	<i>3ème quartile</i>	<i>Max.</i>
Total	4	590	790	801.7	999	2500
Hommes	10	495	785	785.3	999	2500
Femmes	4	632	797	826.5	998	1900

Seule une petite partie des revenus provient du travail. C'est seulement pour les catégories de revenus les plus élevés (à partir de 1251 euros) que cette part dépasse les 20%. Pour toutes les catégories de revenus, sauf les plus bas, ce sont les allocations qui forment la plus grande partie du revenu. Pour les catégories entre 500 et 1250 euros, les allocations constituent pratiquement la totalité du revenu. Les transferts et autres sources jouent un grand rôle pour la catégorie la plus basse. D'autres sources se retrouvent aussi dans la catégorie la plus élevée.

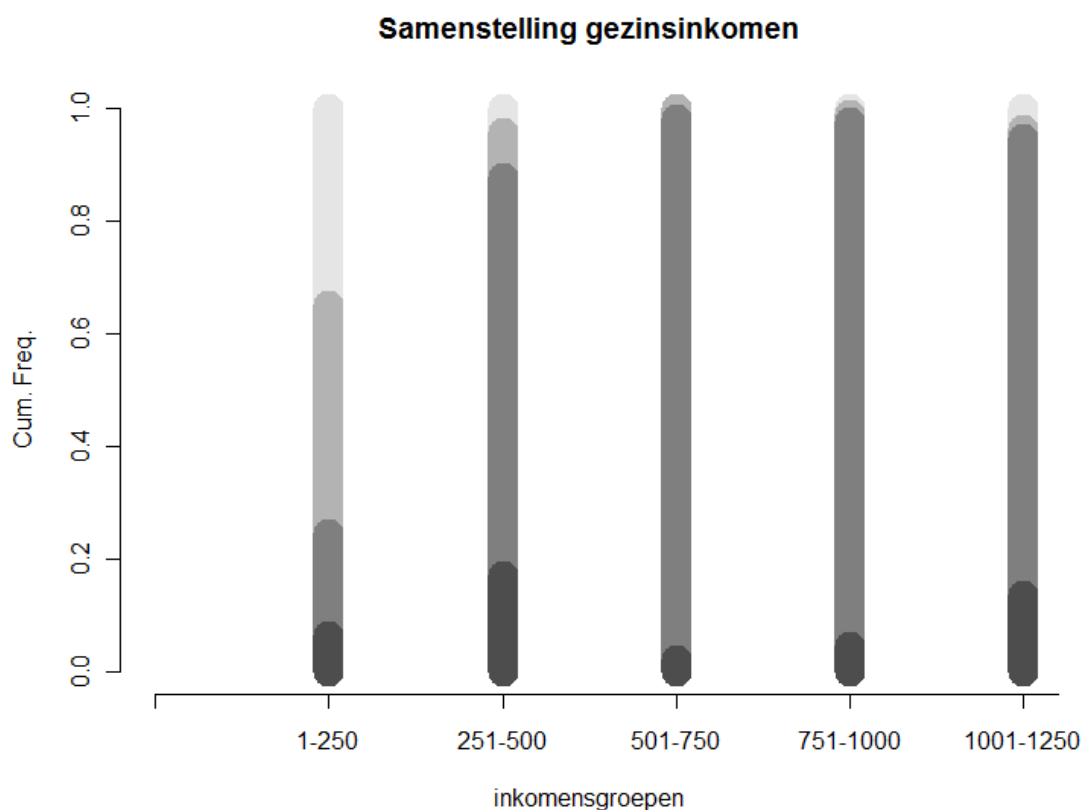


Figure 4. Composition du revenu du ménage des personnes sans chez soi et sans abri

Un lien est clairement établi entre la hauteur du revenu et sa composition. Le groupe de répondants ayant un revenu extrêmement bas (moins de 250 euros par mois) peut très peu compter sur des allocations et essaie de satisfaire ses besoins vitaux en combinant des (très petites) sources de revenus. Les groupes se situant dans la tranche du milieu (500-1000 euros par mois) comptent quasi totalement sur les allocations. Le groupe ayant les revenus les plus élevés complètent ces allocations avec des revenus provenant du travail ou d'autres sources.

1.4. La participation au marché du travail des personnes sans abri et sans chez soi dans l'échantillon

1 homme sur 5 et 1 femme sur 20 a un travail rémunéré. Environ un tiers des répondants qui travaillent a un contrat régulier à durée déterminée ou indéterminée, environ un tiers effectue un stage de formation avec maintien d'une allocation, un travail en article 60 ou plan pour l'emploi. Encore un autre tiers a un job dans l'économie informelle (« travail au noir »). Pour plus de la moitié de ceux qui travaillent, il s'agit d'un travail à temps partiel. Le revenu mensuel médian s'élève à 400 euros, et un quart des répondants gagnent même moins de 120 euros par mois. De plus, il est arrivé à 18% des répondants de ne pas recevoir le salaire pour le travail presté. Parmi les répondants qui ne travaillent pas, plus de la moitié sont au chômage depuis plus de deux ans. D'autre part, seuls 10% sont au chômage depuis moins de 6 mois.

1.5. Le niveau d'éducation des personnes sans abri et sans chez soi dans l'échantillon

Le niveau d'enseignement de la plupart des personnes sans abri est très bas, mais le niveau est fort similaire chez les femmes et les hommes. Environ 25% des hommes et 31% des femmes n'ont pas de diplôme ou seulement un diplôme de l'enseignement primaire. 45% des hommes ont un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur. C'est le cas pour 39% des femmes. En d'autres mots, environ 70% des personnes sans abri (hommes et femmes) ont quitté l'enseignement sans diplôme de l'enseignement secondaire. Par contre, on constate que 9% des hommes et 6% des femmes ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

Tableau 7. Niveau d'éducation des personnes sans chez soi et sans abri, par genre

	<i>Sans diplôme</i>	<i>Enseignement primaire</i>	<i>Enseignement sec. inférieur</i>	<i>Enseignement sec. supérieur</i>	<i>Enseignement supérieur</i>
Total	10%	17%	43%	22%	8%
Hommes	11%	14%	45%	21%	9%
Femmes	9%	23%	39%	23%	6%

En moyenne, aussi bien les hommes que les femmes ont été à l'école jusqu'à environ 18 ans. Les moins scolarisés ont quitté l'école à 10 ans et un quart à 16 ans, les femmes même un an plus tôt.

Tableau 8. Age lors de la sortie de l'enseignement à temps plein des personnes sans chez soi et sans abri, par genre

	<i>Min.</i>	<i>1er quartile</i>	<i>Médian</i>	<i>Moyenne</i>	<i>3ème quartile</i>	<i>Max.</i>
Total	10	16	18	17.63	19	32
Hommes	10	16	18	17.98	19	32
Femmes	12	15	17	17.07	18	25

1.6. La santé des personnes sans abri et sans chez soi dans l'échantillon

Le tableau 9 donne une idée de l'état général de santé des personnes sans abri. Presque 21% des hommes considèrent leur état de santé comme mauvais à très mauvais. De plus, 31,7% souffrent d'un handicap ou d'une maladie de longue durée. Plus de 35% se sont sentis limités dans leurs activités quotidiennes pour des raisons de santé.

La santé des femmes semble encore pire que celle des hommes. Environ 28% estiment être en mauvaise et très mauvaise santé, 46,2% souffrent d'un handicap ou d'une maladie de longue durée. Une grande partie (43,2%) s'est sentie limitée dans ses activités quotidiennes à cause de problèmes de santé.

Tableau 9. Etat de santé général des personnes sans chez soi et sans abri, par genre

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Etat de santé général mauvais à très mauvais	20.9	28.3	23.8
Handicap ou maladie de longue durée	31.7	46.2	37.2
Limité à très limité dans les activités quotidiennes	35.7	43.2	38.7

Le tableau 10 analyse quelques problèmes fréquents de santé. Une partie considérable de la population (29,5% des hommes et 26,6% des femmes) ne dort que 5 heures par nuit ou même moins. Beaucoup évoquent de fréquents et très fréquents problèmes de sommeil. C'est le cas de 39% des hommes et de plus de la moitié des femmes. La nervosité et la solitude sont évoquées souvent à très souvent, chez respectivement 40% et 45% des hommes. Chez les femmes, ces problèmes sont fréquents et très fréquents pour 55% d'entre elles.

En bref, de nombreuses personnes sans abri ont des problèmes de sommeil et de nervosité ainsi qu'un sentiment de solitude qui peut détériorer leur état de santé. Ces problèmes semblent plus fréquents chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 10. Problèmes de santé spécifiques aux personnes sans chez soi et sans abri, par genre

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Dort moins de 6 heures	29.5	26.6	28.2
Troubles du sommeil fréquents à très fréquents	39.2	51.4	44.8
Fréquemment à très fréquemment nerveux ou tendu	40.4	55.1	46.1
Fréquemment à très fréquemment seul	45.2	55.1	49.1

Le tableau 11 analyse l'usage de somnifères, la consommation excessive d'alcool et l'usage de narcotiques. Un cinquième des hommes et des femmes utilisent souvent et très souvent des somnifères. La consommation excessive d'alcool est évoquée par 24,3% des hommes et presque 39% des femmes. Les femmes font rarement usage de narcotiques (2,8%), chez les hommes, ce pourcentage monte à 13,6%.

Tableau 11. Utilisation de somnifères, d'alcool, de narcotiques des personnes sans chez soi et sans abri, par genre

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Utilisation fréquente à très fréquente de somnifères	21.5	20.5	21.1
Trois verres d'alcool par jour ou plus	24.3	3.8	16.4
Utilisation fréquente à très fréquente de narcotiques	13.6	2.8	9.4

2. Aperçu des conditions de vie des personnes en séjour irrégulier

2.1. Le profil démographique des personnes en séjour irrégulier dans l'échantillon

Dans l'échantillon des personnes en séjour irrégulier, il n'y a que 15 % de femmes. Cette part se situe en-dessous de la valeur attendue, ce qui nous fait dire qu'il y a sous-représentation des femmes. Ce petit nombre ne permet pas, dans la plupart des analyses, de distinguer les conditions de vie selon le sexe.

Tableau 12. L'âge des personnes en séjour irrégulier dans l'échantillon

	<i>Minimum</i>	<i>1er quartile</i>	<i>Médian</i>	<i>Moyenne</i>	<i>3è quartile</i>	<i>Maximum</i>
Hommes	18	29	35	35.53	40	66
Femmes	19	25	30	32.64	38	53
Total	18	29	35	35.1	40	66

Les hommes sont âgés de 18 à 66 ans, l'âge moyen est d'à peu près 36 ans. La variation dans l'âge est limitée vu que la moitié des répondants masculins ont entre 29 et 40 ans. Les femmes dans l'échantillon sont plus jeunes. L'âge médian est 30 ans, et la moitié des répondantes sont âgées de 25 à 38 ans. La répondante la plus âgée a seulement 53 ans.

Tableau 13. La composition du ménage des personnes en séjour irrégulier dans l'échantillon, par genre

	<i>Isolé</i>	<i>2 personnes</i>	<i>3 personnes</i>	<i>plus de 3 personnes</i>
Hommes	80.6%	5.5%	3.4%	10.5%
Femmes	32.0%	8.0%	20.0%	40.0%
Totaal	73.5%	5.8%	5.8%	14.9%

Plus de 73% des répondants sont des personnes seules. Dans presque 6% des cas, il s'agit d'un ménage à deux et dans 20,7% de ménages composés d'au moins 3 personnes (tableau 13). La différence entre hommes et femmes est considérable.

La toute grande majorité des hommes ont répondu qu'ils étaient seuls (plus de 80%). Les ménages de deux personnes sont rares parmi les réponses des hommes (5.5%). Le reste (presque 14%) vit dans un ménage composé de davantage de personnes. Les femmes vivent la plupart du temps avec une famille d'au moins 3 personnes (60%), alors que seulement 32% vivent seules. Nous voyons à nouveau que plus de la moitié des femmes sont avec leurs enfants, alors que pour les hommes, ce pourcentage n'est que de 13%.

2.2. Le logement des personnes en séjour irrégulier dans l'échantillon

Le tableau 14 montre qu'environ la moitié des répondants (51.7%) a un logement. Environ 27% séjournent dans une institution et le reste (24%) vit dans la rue ou dans une autre forme de logement (la plupart du temps un logement très temporaire dans la famille ou chez des amis). Ces deux dernières situations de logement ne se rencontrent que chez les hommes. Les femmes séjournent la plupart du temps dans un logement (64%) et dans une moindre mesure (36%) dans une institution. Parmi les hommes, seulement la moitié vit dans un logement et la part de ceux qui séjournent dans une institution est plus petite (26.6%). Nous rappelons au lecteur que cette répartition résulte en grande partie de la procédure de prise de contact dans laquelle les institutions ont joué un rôle majeur. Le tableau 14 ne peut être considéré que comme indicatif de la situation de logement du public cible.

Tabel 14. Le logement des personnes en séjour irrégulier

	Institution	Logement	Dans la rue	Autre
Hommes	26.2%	49.6%	17.2%	6.8%
Femmes	36%	64%	0%	0%
Total	27.6%	51.7%	17.2%	6.8%

Dans la suite de cette section, nous examinons de plus près les caractéristiques de chacune des situations de logement. A cause du nombre très faible de femmes dans l'échantillon, il n'est pas possible de distinguer ici selon le genre. La situation des personnes sans abri a été présentée dans la section 1.2., vu leur très petit nombre, sans distinction sur la base du caractère régulier ou irrégulier du séjour.

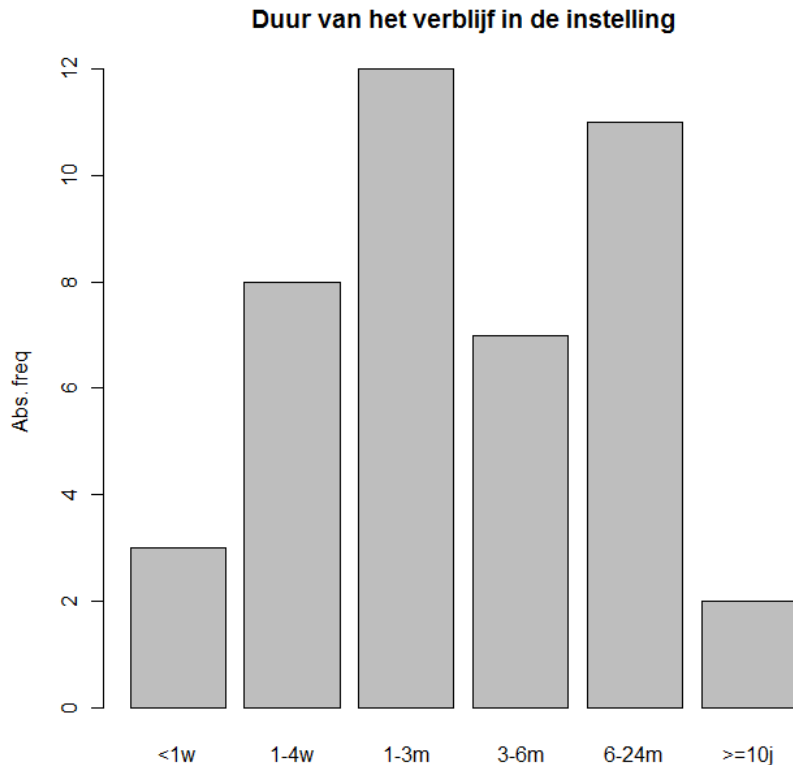


Figure 5. Durée du séjour dans une institution des personnes en séjour irrégulier

La figure 5 montre que la durée du séjour dans une institution est très variable. Pour environ la moitié des personnes, le séjour dure plus de 3 mois, mais un séjour de plus de 2 ans reste cependant une exception. Un séjour dans une institution peut donc être de nature plutôt transitoire (après l'arrivée en Belgique), mais la situation peut perdurer quand le titre de séjour susceptible d'apporter un changement se fait attendre. Plus de 83% séjournent chaque nuit dans le centre d'accueil, le reste entre 4 à 6 fois par semaine. La toute grande majorité (80,4%) ne paie pas pour la nuit. Les autres paient presque tous moins de 9 euros par nuit. Environ 35% travaillent ou bricolent en échange de l'accueil pour la nuit.

Les personnes qui séjournent dans un logement occupent le plus souvent un studio meublé (65%), et 20% habitent dans un appartement avec plusieurs chambres, meublé ou non. Le reste vit dans une maison. Pour les personnes non isolées, cette habitation est généralement très petite: chaque chambre doit être partagée par un peu plus de 2 personnes en moyenne.

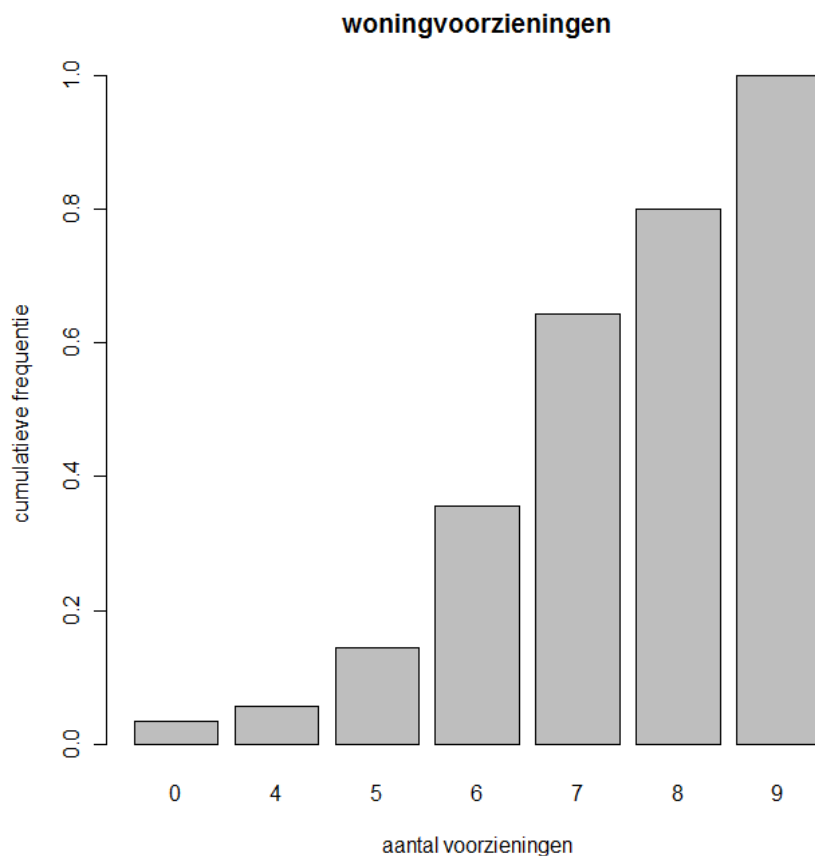


Figure 6. Fréquence relative cumulative du nombre d'équipements de base dans les logements des personnes en séjour irrégulier

La figure 6 montre que seulement 20% des répondants vivent dans un logement dans lequel tous les équipements de base sont disponibles. Ces équipements de base sont: un bain ou une douche, une toilette avec chasse d'eau dans le logement même, une cuisinière, le chauffage, le chauffage central, l'eau courante, l'eau courante chaude, un matelas (sans lit), un lit. Environ 40% sont privés d'au moins 3 des 9 équipements de base. De plus, plus de la moitié des répondants a au moins un problème grave avec son logement; pour presque 40%, il y en a au moins 2 (Figure 7). Les problèmes graves sont : des fuites dans le toit, l'humidité des murs ou du sol, des châssis pourris, un logement trop exigu ou trop sombre.

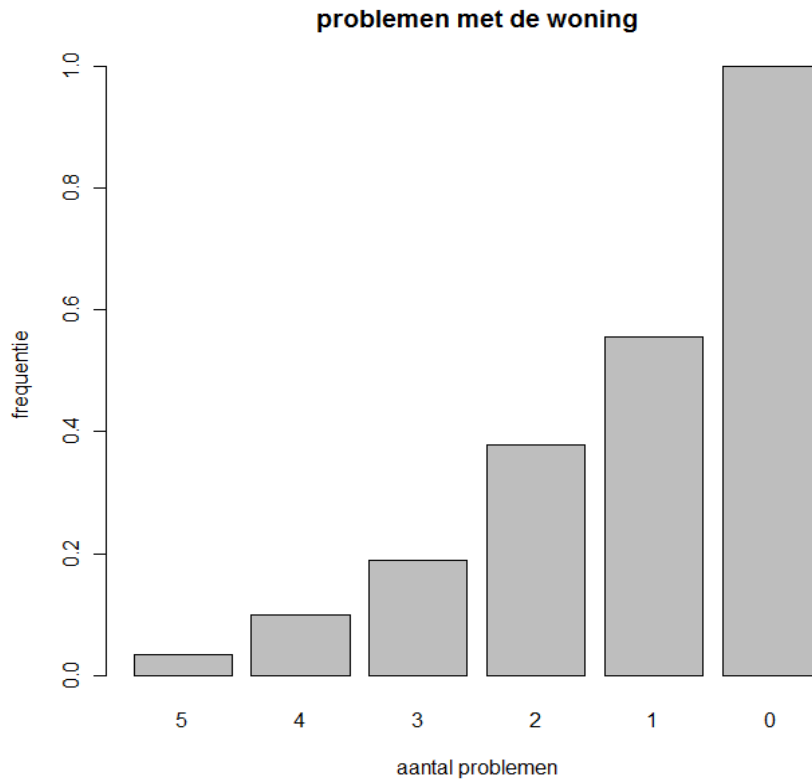


Figure 7. Fréquence du nombre de problèmes des personnes en séjour irrégulier

Le loyer, charges comprises ou non, se situe entre 30 et 600 euros par mois. En moyenne, les personnes en séjour irrégulier paient 312 euros par mois. Pour 60%, il s'agit du coût total des frais liés au logement. Les autres doivent payer des frais supplémentaires¹¹. Environ 43% disent qu'ils n'arrivent que difficilement ou très difficilement à payer le loyer et les frais supplémentaires.

Dans beaucoup de cas, le logement est provisoire: un quart des répondants a déménagé au moins une fois pendant les 6 derniers mois en 12% ont déménagé plus d'une fois.

2.3. Le revenu des personnes en séjour irrégulier

La figure 8 montre que le revenu des personnes en séjour irrégulier est particulièrement bas. Le revenu modal se situe en-dessous de 200 euros par mois. Pour la moitié des répondants, il se

¹¹ Eau, électricité, gaz, mazout, charbon, entretien des parties communes, petites réparations, assurances, ramassage des déchets

situé même en-dessous de 145 euros (tableau 15). Trois quarts disposent d'un revenu de moins de 723 euros¹².

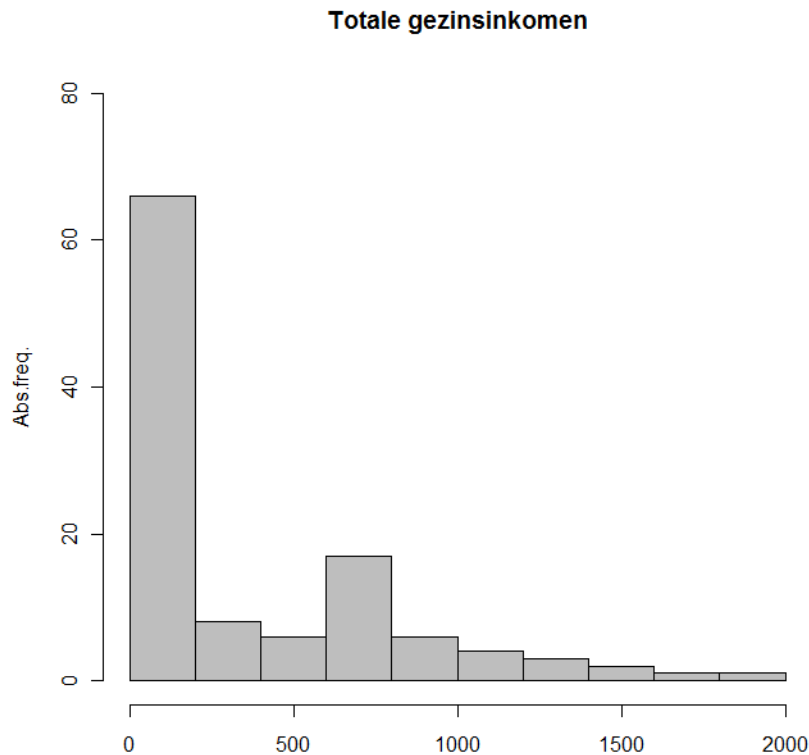


Figure 8. Répartition des revenus des personnes en séjour irrégulier

Tableau 15. Répartition des revenus chez les personnes en séjour irrégulier

<i>Min.</i>	<i>1er quartile</i>	<i>Médian</i>	<i>Moyenne</i>	<i>3ème quartile</i>	<i>Maximum</i>
10	40	145	381.6	723	1900

La figure 9 montre la composition du revenu du ménage. Cette analyse est basée sur la question portant sur les différentes sources de revenu et se limite à la part des répondants qui disent avoir un revenu provenant d'au moins une des sources mentionnées¹³. En outre, nous avons écarté de

¹² L'analyse est basée sur la question portant directement sur le revenu de la famille. Vu le nombre limité de femmes dans le groupe une analyse distincte selon le sexe n'est pas possible.

¹³ Quelques répondants qui ont répondu à la question portant sur toutes les sources de revenus ont été inclus dans l'analyse.

l'échantillon les personnes ayant un titre de séjour provisoire, parce que leur présence dans l'échantillon risquait d'aboutir à une surévaluation de la part des allocations et aussi du travail. Les personnes sans papier n'ont en effet pas droit à une allocation alors que certaines personnes ayant un titre de séjour provisoire jouissent d'un tel droit. Du plus foncé au plus clair, les bâtonnets montrent la partie du revenu qui provient du travail, des allocations, de transferts et d'autres sources mentionnées par les répondants.

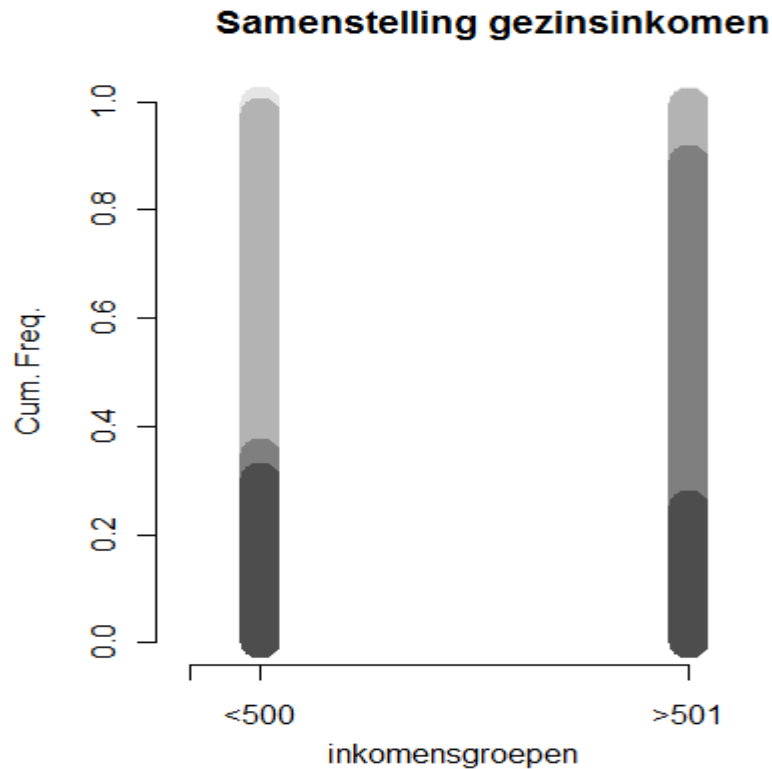


Figure 9. Composition du revenu du ménage des personnes en séjour irrégulier

Nous observons que chez les personnes en séjour irrégulier dont le ménage dispose d'un revenu de moins de 500 euros, les revenus du travail et des transferts constituent une part importante. Chez les répondants dont le revenu du ménage est plus élevé que 500 euros, ce sont les allocations qui constituent la principale source de revenu, complétées surtout par des transferts et le travail.

2.4. La participation au marché du travail des personnes en séjour irrégulier

20,2% des personnes en séjour irrégulier travaillent. Seulement 2 répondants ont un contrat classique à durée déterminée ou indéterminée. Le reste a un job dans l'économie informelle

(“travail au noir”). Pour trois quarts des répondants, il ne s’agit que d’un travail à temps partiel. Le salaire médian mensuel s’élève à 200 euros et trois quarts des répondants doivent s’en sortir avec moins de 400 euros par mois. De plus, il est arrivé à 30% de ne pas recevoir le salaire dû pour le travail presté¹⁴.

Parmi les répondants qui ne travaillent pas, environ 12% sont sans travail depuis plus de 10 ans et plus de la moitié le sont depuis plus de 2 ans. Seulement 14% sont sans travail depuis moins de 6 mois.

2.5. Le niveau d’éducation des personnes en séjour irrégulier dans l’échantillon

Le tableau 16 montre que le niveau scolaire des personnes en séjour irrégulier est relativement bas, mais que ce n’est pas le cas pour l’entièreté du groupe. Environ 31% des répondants n’ont pas de diplôme ou seulement un diplôme de l’enseignement primaire. Presque 30% n’ont qu’un diplôme de l’enseignement secondaire inférieur. En d’autres mots, environ 60% des personnes en séjour irrégulier ont quitté l’école sans diplôme d’humanités supérieures. D’autre part, un nombre considérable (16,5%) a un diplôme de l’enseignement supérieur. Cela ne veut pas encore dire que ce diplôme est reconnu en Belgique.

Tableau 16. Niveau d’éducation des personnes en séjour irrégulier

%	Sans diplôme	Enseignement primaire	Enseignement sec.inférieur	Enseignement sec.supérieur	Enseignement supérieur
	18.9%	12.4%	29.4%	22.8%	16.5%

En moyenne, les personnes en séjour irrégulier ont été à l’école jusqu’à 18 ans mais un quart a fréquenté l’école au-delà de 21 ans (Tableau 17).

Tableau 17. Age auquel les personnes en séjour irrégulier ont quitté l’enseignement à temps plein

<i>Min.</i>	<i>1er quartile</i>	<i>Médian</i>	<i>Moyenne</i>	<i>3ème quartile</i>	<i>Max.</i>
8	16	18	18.87	21	67

¹⁴ Les répondants avec un titre de séjour provisoire ont été écartés de l’analyse parce qu’ils auraient déformé les résultats.

2.6. La santé des personnes en séjour irrégulier dans l'échantillon

Le tableau 18 décrit l'état de santé général des personnes en séjour irrégulier. 37% estiment que leur état de santé est généralement mauvais à très mauvais et 27% souffrent d'un handicap ou d'une maladie de longue durée. Plus de 23% se sont sentis limités dans leurs activités quotidiennes durant les 6 derniers mois pour des raisons de santé.

Tableau 18 Etat de santé général des personnes en séjour irrégulier

<i>Indicateur</i>	<i>%</i>
État de santé mauvais à très mauvais	37.1%
Handicap ou maladie de longue durée	27.3%
Limité à très limité dans les activités quotidiennes	23.2%

Le tableau 19 montre la fréquence de quelques problèmes de santé fréquemment rencontrés. Une part considérable du groupe enquêté (27%) dort seulement 5 heures par nuit et même parfois moins. Presque 40% évoquent aussi des problèmes fréquents et très fréquents de sommeil. La nervosité et la solitude sont citées souvent à très souvent par respectivement 58.2% en 56.3% des répondants.

Tableau 19. Problèmes de santé spécifiques des personnes en séjour irrégulier

<i>Indicateur</i>	<i>%</i>
Dort moins de 6 heures	27%
Troubles du sommeil fréquents à très fréquents	39.3%
Fréquemment à très fréquemment nerveux ou tendu	58.2%
Fréquemment à très fréquemment seul	56.3%

Le tableau 20 analyse l'usage de somnifères, la consommation excessive d'alcool et l'usage de calmants. Environ 14% des répondants prennent des somnifères, 7,4% boivent plus de 3 verres d'alcool par jour et seulement 2,1% font régulièrement usage de calmants.

Tableau 20. Consommation de somnifères, d'alcool et de narcotiques chez les personnes en séjour irrégulier

<i>Indicateur</i>	<i>%</i>
Utilisation fréquente à très fréquente de somnifères	14.1%
Trois verres d'alcool par jour ou plus	7.4%
Utilisation fréquente à très fréquente de narcotiques	2.1%

Et enfin, l'enquête donne des indications sur l'utilisation du système d'aide médicale urgente par les personnes en séjour irrégulier. Plus de la moitié des répondants (53%) disent connaître le système. Trois quarts des répondants qui connaissaient le système y ont eu effectivement recours. Environ 60% déclarent en avoir été satisfaits et très satisfaits.

3. Conclusion

Dans cette note, nous avons dressé un aperçu des conditions de vie des personnes sans chez soi et sans abri et des personnes en séjour irrégulier. Cette analyse a donné une idée de leur situation de logement, leurs revenus, leur participation au marché de l'emploi, leur niveau d'éducation et leur santé.

Nous pouvons conclure qu'il y a des similitudes entre ces groupes mais qu'il y a également des différences significatives.

- Concernant leur situation de logement, nous pouvons conclure que :
 - Une part significative des personnes en séjour irrégulier a un logement (par exemple dans leur pays de naissance), mais sont aussi souvent sans chez soi ou sans abri.
 - Le logement des personnes en séjour irrégulier est souvent petit, non pourvu des équipements de base et présentant des défauts graves.
 - Les personnes en séjour irrégulier ne paient habituellement pas ou très peu pour leur séjour dans une institution (peut-être parce que quelqu'un d'autre paie pour eux) tandis que c'est le cas pour les autres personnes sans chez soi.
 - Les personnes sans abri n'ont souvent pas accès à la majorité des équipements de base essentiels, comme l'eau potable, les toilettes et un lieu pour se laver.
- Concernant les revenus, nous pouvons conclure que :
 - Les revenus des personnes sans chez soi et sans abri varient, mais ils dépassent rarement 1000 euros par mois. Il y a une concentration de revenus inférieurs à 200 euros parmi ceux qui ne bénéficient pas d'allocations et entre 500 et 1000 euros par mois pour ceux qui peuvent compter sur une allocation.
 - Il y a peu de variabilité dans les revenus des personnes en séjour irrégulier, qui se concentrent pour moitié en-dessous de 145 euros par mois. L'allocation d'un membre de la famille augmente les revenus de façon significative. Les revenus sont issus d'un emploi, des allocations et de transferts.
- Dans le domaine de la participation à l'emploi, nous pouvons conclure que :
 - Près d'un cinquième des hommes sans chez soi et sans abri et de toutes les personnes en séjour irrégulier travaillent.
 - Deux tiers des personnes sans chez soi et sans abri qui travaillent ont un contrat de travail régulier. Les personnes en séjour irrégulier ont seulement accès au secteur informel. Les salaires sont faibles et il arrive qu'ils ne soient pas versés.
- En matière d'enseignement, nous notons que :
 - Environ 70% des personnes sans chez soi et sans abri et 60 % des personnes en séjour irrégulier n'ont pas le diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.
- Dans le domaine de la santé, nous remarquons que :
 - Un quart des personnes sans chez soi et sans abri et plus d'un tiers des personnes en séjour irrégulier évaluent leur état général de santé comme mauvais à très mauvais. Si

leur propre évaluation est aussi optimiste que celle qu'ils font de leur sécurité d'existence, alors celle-ci doit être considérée comme sous-estimée.

- Troubles du sommeil, nervosité et solitude sont des problèmes qui surgissent souvent parmi ces groupes.
- Une consommation excessive de somnifères (21,1%), d'alcool (16,4%) et de narcotiques (9,4%) est assez fréquente chez les personnes sans abri et sans chez soi (surtout chez les hommes). Ces problèmes se posent dans une mesure beaucoup plus limitée chez les personnes en séjour irrégulier.